

Pays : Espagne

Commission : Droit des femmes

Problématique : Plan Européen 2030 : Comment favoriser une convergence européenne des droits des femmes et de l'égalité femme-homme ?

Le gouvernement espagnol est actuellement composé d'un gouvernement de coalition progressiste, dirigé par le PSOE, force progressiste modérée qui vise à maintenir un dialogue ouvert à tous, même avec les possibles opposants politiques, idéologiquement parlant. L'Espagne, en tant que pays qui vise une société plus égalitaire sous différents aspects, ne peut évidemment pas négliger les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

C'est pour cela que l'Espagne souhaite s'engager avec soin et rigueur dans le Conseil de l'UE pour les droits des femmes. Dans la perspective d'éclaircir les enjeux, notamment culturels, que présente cette problématique.

Comment favoriser une convergence européenne des droits des femmes et de l'égalité femme-homme à l'horizon de 2030?

Cette problématique soulève certaines difficultés qui doivent être résolues ; en ce qui concerne une avancée commune vers les objectifs d'égalité de genre, l'enjeu le plus important sera donc d'arriver à un accord. L'Espagne en tant que force progressiste ne va pas hésiter à écouter les propositions des autres pays membres de l'UE, mais souhaiterait que les discours prononcés aient un impact réel sur la société. À l'échelle nationale, nous souhaitons nous concentrer en priorité sur le droit à la sécurité des femmes et leur épanouissement socioculturel et lutter contre l'apparition de la "masculinité toxique" ou manosphère qui prive nos jeunes hommes d'une stabilité émotionnelle et privilégie la polarisation dans notre société.

L'Espagne est un pays qui, depuis longtemps, notamment avec l'arrivée de la démocratie et les progrès de la société, a tenté de participer à l'avancée vers une égalité de genre. Certains exemples de cela sont la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (Convention n° 197 du Conseil de l'Europe), conclue à Varsovie le 16 mai 2005, qui visait à réduire les violences subies par les femmes, mais non seulement.

Cet objectif a été confirmé une autre fois, lorsque, en 2011 l'Espagne a mis en place un dispositif ratifiant la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique conclue à Istanbul. De plus, le ministère de l'Égalité met en place des ressources pour lutter contre les inégalités; par exemple, la campagne de sensibilisation des jeunes contre la pornographie, qui non seulement présente une vision erronée des relations socio-affectives, mais trop souvent dégrade la figure féminine. Pour éclaircir l'engagement de l'Espagne, le ministère de l'Égalité a mis en place en mars 2025 une déclaration de principe pour les années à venir dans une approche historique et politique, publiée sur le site web officiel du gouvernement pour la journée internationale de la femme.

En ce qui concerne les solutions mises en place, il existe une loi d'égalité publiée en 2007, qui cherche à réduire les inégalités. Notamment grâce à l'insertion de femmes dans le domaine politique, des figures comme Teresa Rivera première vice-présidente exécutive de la Commission européenne, ou Nadia Calviño présidente de la Banque européenne d'investissement, figures qui peuvent inspirer d'autres jeunes femmes à entreprendre des carrières dans les affaires régaliennes traditionnellement masculines. L'éducation est aussi un pilier fondamental pour l'Espagne, qui favorise la coéducation et vise à éliminer les stéréotypes de genre. Finalement, en 2004, a été approuvée la loi organique de mesure de protection intégrale contre la violence de genre.

Pour répondre à ces défis toujours existants, l'Espagne demande à changer notre société, à être particulièrement vigilante sur l'éducation et les autres facteurs, économiques et politiques, qui peuvent faire reculer des avancées acquises avec effort et acharnement.

En conclusion, l'Espagne, dans une logique d'ouverture à l'Europe et de favorisation de la coopération entre États, souhaite rappeler une fois de plus que l'innovation vient du progrès, et que pour trouver les façons de l'appliquer il faut aussi regarder ce que les autres pays peuvent nous offrir comme vision du monde et solution. Il serait aussi convenable d'attaquer le problème sous une perspective globale et de rappeler que le basculement vers une relation égalitaire entre femmes et hommes ne pourrait de fait être une réalité, que lorsque la société dans sa totalité changera, d'une génération à l'autre et d'un genre à l'autre.